



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6030304

N/REF : 26/02/2026 15H54 C:002640 I:02024
V/REF : F82975
V/Email reçu le Jeudi 26/02/2026 à 15H54

**ALLIADE HABITAT
SERVICE SINISTRES
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07**

V/REF.IMM. ALH-2044
IMMEUBLE : LES SOURCES
2 a 12/22 a 38, AV.DES SOURCES
8a22 CARRON/50 a 58 MONTLOUIS
69130 ECULLY

Dardilly, le 31 Mars 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 24 AV DES SOURCES - 13EME ETAGE (DERNIER ETAGE) DEVANT LA
PORTE DE MR BEN SALAH 0641867259

MOTIF : INTERVENIR POUR FAIRE LA MESURE CONSERVATOIRE DU DERNIER ETAGE SUITE A
UN INCENDIE

Donneur d'ordre : Mme E. ARNOLD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

INTERVENTION DU 27/02, DU 04 ET 05/03/2026 :
INTERVENTION SUITE A LA DEMANDE DE MME ISABELLE PAILLER POUR LA
RÉALISATION DES MESURES CONSERVATOIRES SUITE A UN INCENDIE SURVENU DANS
LES PARTIES COMMUNES PALIERS DU 13EME ÉTAGE.

RÉALISATION D'UN TEST COMPLET DES LIGNES, ISOLATION DES INSTALLATIONS
BRULÉES HS EN DÉFAUT D'ISOLEMENT. REPRISE ET RÉCUPÉRATION DES
ALIMENTATIONS SAINES. DÉPOSE ET ÉVACUATION DES APPAREILLAGES BRULÉS ET
HS (LUMINAIRES, BAES, APPAREILLAGES TYPE BOUTONS POUSSOIRS...)

SUITE ACCORD, REPRISE DES INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES DU PALIER DU 13EME
ÉTAGE, SOIT :

INSTALLATION PALIER 13EME : SUITE DÉPOSE ET ÉVACUATION DES
DISTRIBUTIONS TYPE GOULOTTES BRULÉES OU FONDUES, CRÉATION DE NOUVELLES
DISTRIBUTIONS SOUS GOULOTTES PVC BLANCHES AVEC REPRISE DISTRIBUTION DES
LIGNES EXISTANTES ENCORE EN BON ÉTAT (INSTALLATIONS CFA TYPE VIDÉO,
INTERPHONIE) ET RÉFECTION DES ALIMENTATIONS ÉCLAIRAGES ET BAES.
REPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS HS CALCINÉS OU FONDUS, SOIT LE REPLACEMENT
DE 4 BOUTONS POUSSOIRS DE SONNETTES, REPLACEMENT DE 5 HUBLOTS LED A
Détection de présence intégrés et remplacement de 2 BAES FONDUS.

INSTALLATION SAS CIRCULATION 13EME : SUITE DÉPOSE ET ÉVACUATION DES



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6030304

DISTRIBUTIONS TYPE GOULOTTES BRULÉES OU FONDUES, CRÉATION DE NOUVELLES DISTRIBUTIONS SOUS GOULOTTES PVC BLANCHES AVEC REPRISE DISTRIBUTION DES LIGNES EXISTANTES ENCORE EN BON ÉTAT (INSTALLATIONS CFA TYPE VIDÉO, INTERPHONIE) ET RÉFECTION DES ALIMENTATIONS ÉCLAIRAGES ET BAES.
REMPACEMENT DES ÉQUIPEMENTS HS CALCINÉS OU FONDUS, SOIT LE REMPLACEMENT DE 2 HUBLOTS LED A DÉTECTION DE PRÉSENCE INTÉGRÉS ET REMPLACEMENT D'UN BAES FONDU.

REPRISE CÂBLAGE DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ET REMISE EN SERVICE DÉFINITIVE DES INSTALLATIONS. CONTRÔLE ET ESSAIS DES INSTALLATIONS

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 31/03/26 a 07H16 Mme E. ARNOLD

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Controle installation/isolation/consign	1	175,75	175,75
1,00	Depose installation HS calicnées et fond	1	95,00	95,00
7,00	F&P luminaire securlite IK10 DETEC LED	1	121,00	847,00
3,00	F&P BAES LED 45LM/1H URA	1	84,60	253,80
4,00	EL0110-Rempl.Bouton Pouss Sonett paliere	1	15,85	63,40
28,00	EL0500-Fourn/Pose.Goulotte multi 32/15	1	9,51	266,28
8,00	EL1200-H.MO Reprise install.suite incend	1	35,93	287,44
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	34,91	34,91
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
18,00	Fourniture alimentation 3G1,5mm2	1	5,54	99,72
28,00	Fourniture goulotte 40x40	1	12,97	363,16
TOTAL H.T.				2486,46
T.V.A. a 10,00%				248,64
TOTAL T.T.C.En EURO				2735,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6030304

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°F82975
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

2662 à 15h56

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON
Emetteur : MME Elodie ARNOLD

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Communes

HP 2044 SIN 260160, Travaux à réaliser entre le 17/03/2026 et le 18/03/2026

Votre contact : M. Moulay Driss NAJM SBAI (0662987614)

LES SOURCES (ALH - 2044 - 0006 - 0024)
24 avenue des Sources Les Sources
69130 ECULLY

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	2486,40	1,00 U	2486,40	10,00%
Régularisation - mesures conservatoires - Reprise installation suite incendie parties communes - devis AB- 260220261554				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		2486,40 €
Total TVA	10,00%	248,64 €
Total TTC		2735,04 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR